

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025 – FACULTE D'ÉDUCATION

	Trimestre automne 2024	Trimestre hiver 2025	Trimestre été 2025	Demi-trimestre mai-juin 2025	Demi-trimestre juillet-août 2025
Journée d'accueil	Date indiquée par le programme	s/o	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	26 août Exceptions: BEPP ¹ , BEP ² , BASS ³	6 janvier Exceptions: BEPP ¹ , BASS ³	28 avril	28 avril	25 juin
Activités de la Rentrée	28 et 29 août	s/o	s/o	s/o	s/o
Activités de concertation et d'intégration	Du 26 au 30 août	Du 6 au 10 janvier	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	3 septembre	6 janvier	5 mai	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (Dans le respect de l'art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre ou autre date indiquée par le programme	21 janvier ou autre date indiquée par le programme	21 mai ou autre date indiquée par le programme	Date indiquée par le programme	Date indiquée par le programme
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (dans le respect de l'annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre ou autre date indiquée par le programme	21 janvier ou autre date indiquée par le programme	21 mai ou autre date indiquée par le programme	Date indiquée par le programme	Date indiquée par le programme
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2025)	21 janvier (stage été 2025)	15 mai (stage automne 2025)	s/o	s/o
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.				
Fin des stages coopératifs	13 décembre	18 avril	15 août	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité ou la date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou la date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou la date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou la date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou la date indiquée par le programme
Fin du trimestre	23 décembre	25 avril⁴	22 août	23 juin	22 août
Coupages de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	26 et 27 avril	23 et 24 août	s/o	23 et 24 août
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES					
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 2 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 27 septembre Jour de l'Action de grâce : 14 octobre	Vendredi saint : 18 avril Pâques : 19 au 21 avril	Journée nationale des Patriotes : 19 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 30 juin	Journée nationale des Patriotes : 19 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 30 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	29 août Exceptions : BEPP ¹ , BASS ³	22 janvier Exceptions : BEPP ¹ , BASS ³	s/o	s/o	s/o

Semaine de relâche	21 au 25 octobre Exception : BEPP IV en stage	3 au 7 mars	S'il y a lieu, déterminer par le programme	S'il y a lieu, déterminer par le programme	S'il y a lieu, déterminer par le programme
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	21 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	16 au 19 mai	16 au 19 mai	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers/

Note 1 : Exceptions au BEPP II, III et IV (automne) et BEPP II et III (hiver) : les stages débutent et se déroulent selon les calendriers des centres de services scolaires.

Note 2 : Exceptions au BEP : Certaines activités pédagogiques débutent deux fins de semaine plus tôt.

Note 3 : BASS II et III : les activités de la Clinique Pierre-H.-Ruel débutent et se déroulent selon le calendrier du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Note 4 : Les étudiantes et les étudiants du Baccalauréat en psychoéducation (1ère année) termineront l'activité pédagogique PSE195 le 2 mai 2025.